Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 73 (1937)

Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIIIe ANNÉE — N° 25 26 JUIN 1937

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Voyage d'étude à Paris.* — *Journée des instituteurs.* — VAUD : *Places au concours.* — *Ceux qui quittent.* — *Nécrologie.* — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : *Rappel de convocation.* — U. I. P. G. - DAMES : *Communiqué.* — *Initiative et pétition.* — NEUCHATEL : *Exposition scolaire permanente.* — INFORMATIONS : *Camp des Educateurs et des Educatrices.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Enseigner peu, mais bien.* — *L'orthographe.* — INFORMATIONS : S. ROLLER : *L'exposition d'écriture à l'école du Mail.* — OPINIONS. — LECTURE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VOYAGE D'ÉTUDE A PARIS

1. **Participation.** Nous avons recueilli une cinquantaine d'inscriptions pour le voyage de Paris. Quelques collègues sont encore hésitants. Nous serions reconnaissants à tous ceux et à toutes celles que le voyage intéresse de donner une réponse définitive *avant le 5 juillet*, dernier délai. On prévoit une telle affluence d'étrangers à Paris en juillet et août, que le comité d'organisation désire retenir les chambres le plus vite possible. Aucune inscription nouvelle ne pourra être prise en considération au dernier moment.

2. **Congrès international de l'Enseignement primaire et de l'Education populaire.** Ce congrès étant le but principal de notre voyage d'étude, nous comptons, il va sans dire, que les collègues assisteront nombreux aux séances. Les sujets inscrits à l'ordre du jour présentent un réel intérêt pour l'Ecole. Le dernier numéro de l'*Educateur* en donne la liste. Le Comité central S.P.R. insiste tout particulièrement auprès des participants au voyage et les engage vivement à prendre **la carte de congressiste** qui donne droit, en outre, à *l'entrée gratuite et permanente à l'Exposition* du 22 juillet au 9 août.

3. **Passeports.** On tolérera pour les citoyens suisses participant au voyage de la S.P.R. des passeports non renouvelés, des cartes d'identité postales (prix fr. 0,80), des permis de conduire, ou toute autre pièce de caractère officiel avec photographie.

4. Le Secrétaire de la S.P.R. reste à la disposition de tous les collègues qui désireraient des renseignements complémentaires. (Ch. Duchemin, Cartigny, Genève, téléphone 88.413).

Le *Bulletin du Congrès international* (v. *Educateur* N° 24, p. 375) sera adressé à tous ceux qui en feront la demande au président ou au secrétaire de la S.P.R.

Ch. DUCHEMIN.

JOURNÉE DES INSTITUTEURS

Lucerne (29 et 30 mai 1937).

Les 29 et 30 mai a eu lieu à Lucerne le Congrès de la Société suisse des instituteurs. La puissante association, qui groupe plus de 11 000 de nos collègues suisses-allemands et tessinois, n'avait pas eu de « Lehrertag » depuis sept ans ; elle a jugé le moment venu d'étudier en commun les rapports qui doivent exister entre l'école, l'instituteur et l'Etat. C'est donc, envisagé sous un autre angle, le même problème que celui que la Romande a examiné l'an dernier, à La Chaux-de-Fonds.

La méthode de travail adoptée par le Lehrertag est très différente de celle de nos congrès : au lieu de discuter un rapport unique, imprimé et répandu à l'avance, nos collègues confédérés s'adressent à un certain nombre de personnalités qui viennent exposer leur point de vue sur une partie du sujet ; c'est ainsi que nous avons successivement entendu M. le professeur Näf (Université de Berne), sur « La conception de la culture suisse » ; M. le professeur Häberlin (Université de Bâle), sur « L'instituteur, organe de l'Etat démocratique » ; M. Lumpert (Saint-Gall), sur « L'éducation civique, une question de vie ou de mort pour la démocratie » ; M. le conseiller aux Etats Wettstein, sur « L'éducation civique » ; M. le colonel-divisionnaire Frey, sur « La réintroduction des examens pédagogiques pour les recrues », et enfin Mlle Bosshard, sur « L'éducation civique des jeunes filles ».

Inutile de dire qu'il m'est impossible de donner un résumé de ces travaux, chacun constituant en lui-même une œuvre considérable, et nous avons admiré la force d'attention de nos collègues qui, sans un chuchotement, sans un bruit de chaise, ont suivi ces exposés au cours de deux séances de trois heures chacune.

Très schématiquement, voici à peu près le thème principal qui a été développé :

La démocratie exige du citoyen un effort considérable pour qu'il arrive à s'élever au-dessus de ses intérêts personnels et qu'il s'inspire uniquement des intérêts de la communauté ; or ce qui caractérise la démocratie suisse au cours des siècles de son existence, c'est ce sentiment de la communauté nationale (dans le cadre cantonal), c'est cette volonté de voir régner l'ordre dans la maison par la subordination de l'individu à l'ensemble des citoyens, c'est cette liberté disciplinée qui s'impose plus comme un devoir que comme un droit, et qui a toujours été défendue non seulement contre l'étranger, mais contre l'individualisme de quelques-uns.

Si nous voulons conserver à notre démocratie ses caractères historiques essentiels, il importe que nous fassions un effort pour

la formation de citoyens en qui domine le sentiment de leur responsabilité envers la communauté elle-même ; la démocratie — c'est pour elle une question vitale — doit donner aux futurs citoyens une éducation civique (« staatsbürgerliche Erziehung ») approfondie, qui constituera pour le pays une défense nationale intellectuelle ; cet enseignement doit s'adresser à la jeunesse à l'âge postscolaire, et lui apprendre à connaître le pays, le peuple, l'Etat et ses institutions, mais un tel enseignement n'est que la base d'une éducation plus large du citoyen.

Pratiquement, les conclusions votées à l'issue du Congrès demandent qu'une loi fédérale organise un enseignement civique obligatoire pour tous les jeunes gens et jeunes filles de 18 et 19 ans ; il resterait sous la responsabilité des cantons, mais serait contrôlé et les frais en seraient payés par la Confédération.

Je m'excuse de ne donner qu'un aperçu informe de travaux riches en analyses subtiles et en idées originales, mais il faudrait de nombreuses pages pour en donner une idée un peu nuancée.

Disons, en terminant, que la délégation de la S. P. R. fut reçue avec une cordialité vraiment touchante et que nos hôtes ont eu pour nous les attentions les plus délicates ; encore une fois, nous les en remercions et nous avons la conviction que la S. P. R., en renforçant les liens qui nous unissent à nos collègues suisses, fait du travail utile sur le terrain national. G. W.

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Echallens : institutrice catholique (29 juin).
Prangins : institutrice (6 juillet).
Ormonts-dessus : concours annulé.

CEUX QUI QUITTENT

Mme **Rossier-Jaccard** prend sa retraite à Ste-Croix, après 30 ans d'enseignement dans la localité. Les autorités lui ont dit leurs remerciements les plus chaleureux pour le travail consciencieux et fructueux qu'elle a accompli dans sa longue carrière au grand village. Nous joignons à ceux qui lui furent adressés nos vœux les meilleurs pour une heureuse retraite.

Mme et M. **Olivier Bélaz-Leuba** viennent de quitter l'enseignement à Féchy. La maladie de M. Bélaz l'a forcé à prendre une retraite prématurée et il n'a pu assister à la séance d'adieux organisée en leur honneur par les collègues du district. Puisse le beau printemps dont nous jouissons cette année contribuer à rétablir les santés défaillantes des retraités fatigués qui ont bien mérité quelque détente après tant d'années consacrées à notre jeunesse.

M. **Ernest Laeser** prend sa retraite à Clarens, après 36 ans d'enseignement. Les autorités et les collègues ont pris congé de lui lors de la cérémonie des Promotions. Ce fut un bon collègue, dans toute l'acception du terme ; et il fait bon pouvoir le dire de ceux qui quittent, et qui par leur caractère agréable ont tracé un sillon heureux, non seulement dans leurs rapports avec leurs élèves, mais aussi dans l'ambiance journalière avec leurs compagnons de travail.

Longue retraite à ce membre fidèle de la section de Vevey.

L. Cz.

NÉCROLOGIE

† **Albert Lambercy.** — Les membres du corps enseignant apprirent avec une émotion profonde la mort soudaine d'*Albert Lambercy*, instituteur à Yverdon, décédé à Montpellier, le 20 mai, où il s'était rendu au chevet de son fils mourant. Double deuil qui frappe non seulement une honorable famille, mais qui atteint la famille des pédagogues, au sein de laquelle A. Lambercy occupait une place en vue. C'était un maître distingué, consciencieux, un ami sûr et dévoué, qui savait prodiguer encouragements et éloges, mais qui restait lui-même d'une grande modestie. Ce fut aussi un défenseur de la S. P. V. et l'un de ses membres les plus fidèles.

A Montpellier, aux obsèques, M. A. Pitton, directeur des écoles, a parlé au nom des autorités et de la S. P. V.

Le 30 mai, un service commémoratif a été célébré en la chapelle de l'Eglise libre d'Yverdon. Devant une foule d'amis, plusieurs orateurs — dont notre collègue Golay, président de section, — ont dit les brillants états de service et les belles qualités d'A. Lambercy, dont le souvenir ne s'effacera pas de sitôt. Les instituteurs chantèrent un chœur de circonstance, avec une émotion qui n'était pas feinte.

Al. M.

† **J. Schmidt-Martin.** — Le 16 mai, à Cossonay, une suite nombreuse accompagnait à son repos notre ancien collègue, *J. Schmidt-Martin.* D'abord instituteur, puis professeur, il devint à sa retraite municipal, président de Commission scolaire, enfin il joua un grand rôle dans la Cantonale des Chanteurs vaudois. Son tact, sa courtoisie l'ont fait apprécier de tout le corps enseignant qui perd en lui un ami bienveillant, compréhensif et sûr.

M. R.

† **Lucien Carrard**, qui avait pris sa retraite en 1927, après 31 ans d'enseignement ininterrompus à Bioley-Magnoux, est décédé en mai dernier à Lausanne à l'âge de 61 ans. Trente et un ans de « bons et loyaux services », tel est l'hommage que l'on rend à l'homme de devoir qui a instruit toute une génération de jeunes campagnards. Notre sympathie à son fils, qui est des nôtres.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

RAPPEL DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

lundi 28 juin 1937, à 16 h. 30, au **RESTAURANT DU COQ D'OR, A RIVE**

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Eventuellement, communications du comité.
3. A propos de la clôture d'un débat dans l'*Educateur* (suite).
4. Discussion au sujet des examens de fin d'année (le sujet sera introduit par Servettaz).
5. Modification à l'art. 17 du règlement de l'*Educateur* (proposition Passello).

P.-S. — Les collègues qui ont des observations à présenter sont priés de les communiquer à Servettaz.

U. I. P. G. — DAMES

COMMUNIQUÉ

Nous rappelons et recommandons à toutes nos collègues la souscription mensuelle en faveur de l'*Ouvroir* de l'Union des femmes. Les personnes qui veulent bien se charger de récolter l'argent de leur bâtiment sont priées de le verser au compte de chèques : I. 14.45 (Ouvroir de l'Union).

INITIATIVE ET PÉTITION
demandant le suffrage féminin.

Nous rappelons que les listes doivent être retournées le 1er juillet à Mme J. Borsa, rue de Lyon 73. Cependant, les collègues qui voient la possibilité de recueillir des signatures après cette date sont priées de garder leurs listes et de les renvoyer plus tard. Nous comptons sur la bonne volonté de chacune.

Nous relevons, dans le Comité d'honneur de l'initiative, les noms de Mlle Blanche Richard, de Mme Cuchet-Albaret, de Mlle Ella Maillard et de MM. Atzenwiler, Jaques-Dalcroze, Pierre Bovet, Ch. Burklin, W. Rappard, André Oltramare, Ed. Claparède, Anthony Babel, G. Thélin. J. B.

NEUCHATEL

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Rapport administratif, exercice 1936.

Finances. — L'exercice 1936 a commencé pour nous avec cette incertitude du lendemain qui enlève tout entrain dans le travail. Ce n'est qu'au début d'avril que des nouvelles nous sont parvenues

du Département fédéral de l'Intérieur, nous annonçant une subvention amputée de 40 % sur celle de 1932 et réduite à 960 fr. Le canton nous accordant comme l'an dernier une subvention de 200 fr. et la Société pédagogique neuchâteloise continuant à nous apporter son précieux appui financier sous forme d'une subvention annuelle de 250 fr., le Bureau a pu faire à son Comité, le 2 mai 1936, la proposition suivante :

« Le Bureau, après examen sérieux de la question, envisage la possibilité de maintenir ouverte notre E. S. P. En réduisant dans la mesure du possible les frais généraux et en limitant les achats, notre institution peut encore exister et continuer à rendre, dans la limite de ses moyens, les services qu'on attend d'elle. »

Cette proposition a été adoptée par le Comité unanime.

Disons d'emblée que les subventions annoncées pour l'exercice 1937 sont identiques à celles indiquées plus haut et que nos locaux continueront donc à rester ouverts.

Ajoutons encore que des réductions de dépenses ont été faites et que, notamment, les petites allocations prévues pour le travail spécial fourni par les membres du Bureau ont été réduites du 40 % pour l'exercice 1936 déjà. D'autre part, et pour diminuer encore les frais généraux, le Comité de l'E. S. P. ne sera pas réuni en 1937. (Décision prise en séance du Comité, le 2 mai 1936.)

Vorort. — Après avoir été désigné pour deux ans comme section vorort de l'Union des Musées scolaires suisses, Neuchâtel a passé la main, au printemps 1936, à Zurich, Lausanne prenant la vice-présidence. Cette transmission s'est faite par correspondance et sans organisation de séance plénière ; l'ordre du jour peu important d'une telle assemblée n'aurait, en effet, pas justifié les dépenses qu'entraînent les déplacements considérables de certains membres.

Travail. — Le Comité a eu une séance et le Bureau s'est réuni six fois durant l'exercice écoulé.

L'encaisse de l'exposition a été utilisée à enrichir nos bibliothèques de volumes qui permettent à chacun de se documenter dans le domaine de la pédagogie, comme du reste dans ceux des diverses branches de l'enseignement. Nous devons posséder les ouvrages les plus modernes et, autant que possible, nous donnons satisfaction à ceux de nos collègues qui nous demandent de leur fournir certains volumes d'étude.

La bibliothèque des instituteurs s'est enrichie d'un certain nombre de nouveautés littéraires. Le Bureau a reçu avec reconnaissance quelques dons : livre d'art, collection « Les Alpes », livres de géographie, volumes divers.

Notre institution a donné son appui à la Commission intercantonale qui édite les nouveaux tableaux scolaires suisses. Actuellement, huit tableaux sont sortis de presse et l'Exposition les tient à disposi-

tion des collègues qui désireraient les utiliser pour leur enseignement ou les présenter à leurs commissions scolaires dans le but d'en solliciter l'achat. L'envoi par colis postal est prévu.

Nous avons été heureux de pouvoir fournir, cette année, à un architecte, certains plans de collège neuchâtelois introuvables dans les archives cantonales et communales et dont les seuls exemplaires n'existent que dans la superbe collection que possède notre institution.

A côté du travail plaisant, des ennuis aussi. Certain étudiant universitaire auquel nous avons rendu le service de prêter des ouvrages de grande valeur n'a prouvé sa reconnaissance qu'en insultant le président dans des lettres d'une grossièreté sans exemple. Affaire classée, du reste.

Statistique. — Il semble que la crainte de voir se fermer l'Exposition a donné un renouveau de vie à notre institution. Année après année, les visiteurs sont plus nombreux et les demandes de prêts plus nombreuses.

Voici, à titre de comparaison, une statistique édifiante :

	1936	*1935*	*1934*
Visiteurs	748	646	518
Objets et volumes prêtés . .	3796	2929	2327

soit une augmentation de 28 % sur 1935.

Projets d'avenir. — L'Union des Musées scolaires suisses, en accord avec le Département fédéral de l'intérieur, examine la question d'une collaboration plus effective des différentes E. S. P. A côté du développement des institutions régionales et tout en tenant compte des particularités des organisations cantonales, l'Union désire arriver :

1) à donner à chaque Musée une tâche spéciale : créer des centrales de renseignements pour une discipline bien déterminée, pour un domaine scolaire quelconque ;

2) à permettre aux expositions temporaires organisées par un Musée de circuler dans d'autres villes en faisant ainsi profiter de nombreuses régions du travail fourni par un Musée.

Ce projet a été ébauché dans une première séance tenue à Zurich en décembre 1936. Il sera repris prochainement dans une nouvelle assemblée des délégués de l'Union. Notre Bureau, qui a déjà donné son accord de principe à cette idée, croit qu'il pourrait résulter beaucoup de bien d'une collaboration semblable pour les Musées scolaires suisses en général et pour l'E. S. P. neuchâteloise en particulier.

Notre reconnaissance est acquise à tous ceux qui, par leur aide financière, nous permettent de continuer notre travail : Confédération, canton, ville de Neuchâtel, Société pédagogique neuchâteloise.

Neuchâtel, mars 1937. *Le président,* M. MONTANDON.

INFORMATIONS

CAMP DES ÉDUCATEURS

Le IXe Camp des éducateurs de la Suisse romande se tiendra du 7 au 11 août 1937, à Vaumarcus.

Programme des conférences :

M. le professeur F. W. Foerster : « La tragédie du peuple allemand.»

M. Charly Guyot, professeur au gymnase de Neuchâtel : « L'évolution de la pensée sociale et religieuse de Péguy. »

M. Louis Meylan, directeur à Lausanne : « D'un siècle sans humanités au siècle des humanités. »

M. Paul Robert, pasteur à Bex : « Vinet et les hommes d'aujourd'hui. »

Comme on peut s'en rendre compte, il ne s'agit pas de méthodes pédagogiques, mais bien des problèmes qui intéressent l'éducateur comme homme et comme guide spirituel.

Pendant ces quatre journées, instituteurs, maîtres, professeurs, pasteurs, chefs d'instituts, médecins, etc., auront l'occasion de se connaître et de mettre en commun leurs préoccupations.

Le prix du camp (nourriture, couche, tout compris) est de 23 fr. On peut y venir un ou deux jours seulement.

Un programme détaillé sera envoyé à quiconque le demandera. Prière de s'adresser à H. Jeanrenaud, maître à l'Ecole normale, avenue du Léman 20, Lausanne.

CAMP DES ÉDUCATRICES

Le VIe Camp des éducatrices aura lieu du 13 au 17 août 1937, également à Vaumarcus.

Programme des conférences :

Mlle M. Rambert, psychanaliste : « Les mécanismes d'autopunition. »

M. J. Wasem, artiste à Genève : « La vie religieuse du vitrail. »

M. Edm. Privat, journaliste : « Tour des réalités d'Occident et d'Orient. »

Mlle B. Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance à Genève : « L'action pédagogique d'un Tribunal d'enfants, ou Comment un enfant difficile devient un délinquant. »

Le prix du camp est de 25 fr. (30 fr. quand on loge à la maison Zwingli.

Tous renseignements, ainsi que le programme détaillé, seront fournis par Mlle *M. Clerc*, Bergières 21, Lausanne, qui reçoit les inscriptions avant le 5 août.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNER PEU, MAIS BIEN

Vérité banale, connue de tous, même du débutant le plus inexpérimenté.

... *On oublie cette vérité,* inconsciemment, parce que le livre prend peu à peu une place prépondérante. Comment le débutant ou le modeste artisan pourraient-ils se méfier ? Ils lisent sur la couverture les noms des chefs les plus éminents, dont la compétence pédagogique est indiscutée... Insensiblement le livre perd son rôle d'auxiliaire pour usurper un rôle de premier plan.

... *On oublie encore la règle* malgré soi, quand on se laisse entraîner par la leçon qui plaît. Emerveillement des voyages en géographie, des expériences en sciences ; et l'heure passe, et trop souvent aussi l'essentiel, comme l'heure, est passé inaperçu.

... *On l'oublie* en pensant un peu au programme officiel, mais surtout aux épreuves d'examen. Le recueil est là qui montre l'incroyable série des problèmes de tous genres qui vont décider de l'échec ou du succès.

... En réalité, il est difficile de résister à la tyrannie des épreuves d'examen ou à l'emprise des livres, il est facile de jouer au conférencier ou au démonstrateur. Autre chose est d'œuvrer humblement en véritable pédagogue.

... *Enseigner peu,* ce n'est pas distribuer un enseignement squelettique et desséché. C'est, exactement, ne jamais perdre de vue l'essentiel. *Enseigner peu,* c'est penser tous les jours, à toutes les leçons, à ces élèves trop nombreux qui constituent le poids lourd de la classe, et qu'il faut pousser amicalement, patiemment, fermement dans le dos ou tirer sans cesse par la main. *Enseigner peu,* c'est retourner sans répit les règles capitales de l'orthographe et du calcul.

... A toi d'adopter la méthode la plus éducative ; celle qui aiguise la curiosité, réveille les esprits assoupis, déclenche l'effort volontaire et apporte la joie de commencer à comprendre. A toi d'user des procédés les plus intelligents, de tirer le meilleur parti du livre et de modérer ton éloquence.

... *Simplifier, choisir, répéter, reviser, remémorer, contrôler,* autant de verbes qui viennent vivifier la formule : *enseigner peu, mais bien,* tant il est vrai que nos élèves, comme nous-mêmes, ne gardent dans l'esprit que les souvenirs conquis à la pointe de l'effort personnel et de l'application volontaire.

(Conseils au débutant.) *Ecole Libératrice.*

L'ORTHOGRAPHE

De J. Vendryes, dans son ouvrage sur le langage, les remarques suivantes :

Le désaccord entre la parole et l'écriture éclate dans la question de l'orthographe. Il n'est pas de peuple qui n'en souffre plus ou moins ; mais on sait que le français, comme l'anglais, en est particulièrement affligé.

Pour bien poser le problème, on doit se demander d'abord *dans quelle mesure une orthographe est capable d'atténuer le désaccord entre la parole et l'écriture, jusqu'à quel point la graphie peut représenter la prononciation.*

Certaines orthographes doivent justement leurs complications au désir de renseigner le lecteur de la façon la plus précise sur la prononciation des mots. Ainsi l'usage des accents sur les mots grecs s'est développé en Egypte où le grec était parlé par des allogènes qui avaient besoin d'être fixés sur la place qu'occupait l'accent dans le mot.

Les premiers textes éthiopiens sont en écriture sabéenne dépourvue de voyelles ; parmi les écritures sémitiques, l'écriture éthiopienne est la première qui ait pris soin d'indiquer les voyelles. C'était une amélioration véritable, qui faisait de l'écriture une image plus fidèle de la parole.

Et cependant jamais une orthographe n'a exactement reproduit le langage parlé.

Imaginons une orthographe dite phonétique, enrichie de caractères variés, pourvue de signes typographiques. Elle ne permettra jamais à quelqu'un qui n'aurait pas entendu parler la langue d'en réaliser parfaitement la prononciation.

C'est que le langage parlé est tellement complexe qu'il y a toujours une foule de détails d'intensité, d'intonation, d'attaque articulatoire, que la graphie la plus parfaite ne peut noter.

* * *

On ne peut qu'applaudir aux efforts de ceux qui tentent de remédier aux inconvénients de l'orthographe. Le raisonnement qu'ils tiennent est en résumé le suivant :

L'orthographe française est un système conventionnel établi par la volonté de quelques savantasses. Ce qu'une convention a fait, une convention peut le détruire.

Ce n'est pas porter atteinte à la langue que de corriger son orthographe. C'est la débarrasser d'un mal qui la ronge. C'est épargner à nos enfants une perte de temps considérable ; c'est faciliter aux étrangers l'apprentissage du français.

Toutes ces raisons sont excellentes et l'on souhaiterait qu'elles eussent été partout entendues.

Cependant une réforme trop vaste aurait pour conséquence de substituer d'un coup une nouvelle langue écrite à celle dont nous avons l'habitude.

Outre l'inconvénient qu'il y aurait pour une ou deux générations de Français à apprendre en quelque sorte deux langues, on doit tenir compte de l'impossibilité qu'il y a à faire subitement table rase de tous les imprimés publiés depuis plusieurs siècles.

Car on doit reconnaître que le moindre changement dans nos règles orthographiques déroute singulièrement les habitudes acquises.

Il n'y a pas une page de français qui ne soit, après application du programme minimum de nos réformateurs, complètement transformée. L'œil est sans cesse arrêté et la pensée s'accroche à de perpétuelles corrections qui deviennent rapidement agaçantes.

Tout ceci montre avec quelle prudence il faudra procéder dans toute réforme orthographique. En se bornant à une simplification progressive, sur plan bien arrêté, on respectera d'ailleurs les droits de la langue écrite.

Car la langue écrite est par définition conservatrice, non seulement parce qu'elle est l'expression concrète de la langue commune normalisée par les grammairiens, mais parce qu'elle ne peut pas se transformer aussi vite que la langue parlée.

Certes la tradition est une chose forte quand elle est défendue par l'école, par la littérature, par l'accord des gens cultivés.

Et pourtant la tradition n'est pas ici le seul obstacle aux transformations de la graphie. *La fixité est une nécessité de la langue écrite ;* celle-ci représente une langue idéale qui a été arrêtée une fois pour toutes. On n'y peut plus toucher qu'après coup.

* * *

Quand on a voulu utiliser plus largement pour le travail la lumière du jour, il était rationnel de changer les horaires, mais non de changer l'heure.

Et cependant, c'est l'heure qui a été changée et nous n'avons consenti à déjeuner à onze heures qu'à condition que onze heures s'appelât midi. Tellement nous sommes esclaves de nos habitudes sociales !

L'orthographe est une de ces habitudes pour tout homme civilisé. On ne peut la réformer qu'avec beaucoup de prudence, en s'inspirant de l'usage même. *Communiqué par* G. D.

INFORMATIONS

L'EXPOSITION D'ÉCRITURE A L'ÉCOLE DU MAIL

L'exposition d'écriture du Mail vient de montrer à ceux qui en doutaient encore que la pédagogie est une science et qu'elle peut se livrer à de véritables expériences au sens scientifique du terme.

Jeudi dernier, M. Atzenwiler présidait au vernissage de l'exposition. M. Dottrens, plusieurs directeurs, des inspecteurs vaudois, M. Drexler, directeur du 6e arrondissement des douanes, des délégués de la presse et quelques régents étaient présents.

Pourquoi cette exposition ?

Personne n'ignore qu'une expérience est en cours. La « script » vient de faire son entrée à l'école primaire (premières années) remplaçant l'écriture droite qui avait déjà détrôné l'anglaise d'il y a vingt ans. Cette anglaise avec ses courbes savantes, ses « pleins » et ses « déliés » fut reine longtemps !... mais une reine combien exigeante et même cruelle. Qu'on pense au coude droit serré au corps et à la plume que des doigts malhabiles ne parvenaient pas à maintenir dans l'obligatoire direction de l'épaule. Que de soupirs, que de crispations et que de déceptions enfin ! Ce n'était certes pas un crime de lèse-majesté — je cite M. Atzenwiler, — que de détrôner une telle reine !

L'écriture au cours des âges a évolué. Il ne m'appartient pas de faire ici l'historique de cette évolution. On lira à ce propos et avec profit le livre que M. Dottrens consacre à cette question.

La Rome antique voit ses monuments se couvrir d'une écriture ferme gravée au ciseau dans la pierre dure ; le moyen âge assiste au patient labeur des moines écrivant leur « gothique » sur des parchemins enluminés... ; l'Italie connaît la bâtarde, et le baroque XVIIIe enfin admire l'élégance de l'écriture anglaise — notre écriture d'hier et même d'aujourd'hui encore pour nombre d'écoliers.

Si les caractères ont changé, les outils ont évolué eux aussi. Un roseau — le calame, — fut la plume des anciens pour écrire leurs papyrus, et le temps n'est pas très éloigné où l'on se servait des plumes d'oie si légères et si souples. Vint l'école obligatoire pour tous, tous se mirent à écrire... et la plume d'acier remplaça la plume d'oie chère aux poètes.

Or, chose curieuse, la nouvelle plume qui ne voulait être qu'un « ersatz » bon marché de la plume d'oie imposa à ceux qui l'utilisèrent une technique toute nouvelle de l'écriture. A l'écriture par « traction », la seule connue jusqu'alors, se substitua l'écriture par « pression » pour que fussent réalisés les « pleins » et les « déliés » qu'on obtenait précédemment grâce au biseau dont était munie chaque plume fraîchement taillée. Plusieurs générations d'écoliers ont pâti des exigences que leur imposait la plume d'acier. Exigences stupides, causes de déformations de la colonne vertébrale que les médecins ont maintes fois signalées aux éducateurs. Les stylos enfin, avec leur plume d'or à pointe émoussée inaugurèrent des temps meilleurs. « Pleins » et « déliés » disparurent au grand scandale des professeurs de calligraphie et l'écriture par traction, — de nouveau, —

vint rendre leur liberté aux muscles endoloris de la main et de l'épaule.

Et l'école ? a-t-elle participé à cette évolution ?

Hulliger, à Bâle, démontre qu'il est vain de vouloir enseigner d'emblée aux tout petits, une écriture que les adultes même ne forment qu'avec peine et en s'appliquant beaucoup. Il renonce à l'anglaise, crée une nouvelle écriture : chaque lettre est décomposée en plusieurs segments simples que la plume parcourt selon un rythme précis. L'écriture change plusieurs fois au cours de la scolarité et les enfants allant du plus simple au plus compliqué — vieux principe auquel on n'avait pas songé pour enseigner l'écriture, — passent de l'écriture « script » au premier degré à une écriture droite et liée — la nouvelle « Ecriture suisse unifiée », — au dernier degré. La plume pointue disparaît, et la plume « mousse » la remplace.

Les cantons romands n'ont pas encore adopté cette nouvelle « Ecriture unifiée » «. Certains, je pense, craignent de se compromettre, d'autres observent... expérimentent.

A Genève, l'expérience dure depuis plusieurs années, elle se poursuit et bientôt on espère pouvoir conclure.

C'est au Mail que les premiers essais d'écriture « script » ont été tentés dès 1931. Aujourd'hui, tous les enfants de toutes les classes écrivent en « script ». Ils s'en trouvent bien... et leurs maîtres aussi. Depuis deux ans, les bambins des classes enfantines se servent pour s'exprimer des capitales romaines. D'emblée, ils se servent du pinceau et de l'encre et d'emblée aussi ils écrivent des mots entiers, voire des phrases entières. L'enseignement global y trouve son compte. Depuis un an enfin, toutes les « premières » du canton ont adopté la « script ». Les documents reçus au Mail de nombreuses écoles urbaines et rurales montrent des travaux propres, lisibles, bien ordonnés qui réjouissent l'œil et le cœur aussi quand on pense que ces copies ont été obtenues, je ne dirai pas sans efforts, mais sans crispation et avec la joie que l'on a de pouvoir achever une œuvre dans la limite de ses propres moyens.

L'expérience continue. L'an prochain, toutes les secondes années écriront en script... et ensuite ? Adoptera-t-on la « script » jusqu'au bout ? Pourquoi pas ? Les enfants écrivent aussi vite avec la « script » qu'avec une autre écriture et tout en demeurant parfaitement lisible — une des grandes qualités de la « script », — leur écriture n'en devient pas moins personnelle quoi qu'en disent certains adversaires de la nouvelle méthode. Des documents de l'exposition illustraient d'une manière fort claire ce que je viens d'énoncer. Adoptera-t-on néanmoins une écriture liée se rapprochant de l'écriture suisse ? Pour l'instant, la Direction de l'enseignement primaire suspend son jugement et elle vient d'en appeler au public. La présence, au ver-

nissage de l'exposition, de M. Drexler nous montre à quel genre de public on s'est particulièrement adressé. Les grandes administrations, les banques, les sociétés de commerce reçoivent nos enfants à la sortie de leurs classes et sont les premières intéressées à ce que leurs apprentis aient une écriture parfaitement intelligible : lisible et claire.

Quel sera leur verdict, quel sera celui des parents et des maîtres qui, je l'espère, seront venus nombreux au Mail faire une ample moisson de « faits » précis exposés avec goût, simplicité et impartialité ? Nous l'ignorons, mais je suis certain que la « script » a le vent en poupe et que bientôt, elle ou sa sœur « liée » auront acquis droit de cité, non seulement à Genève, mais dans toute notre Romandie.

S. ROLLER.

OPINIONS DE LA SÉLECTION...

... Dans les écoles, comme dans toute société qui se prétend moderne, il y a une tendance à sélectionner, vers le haut comme vers le bas, à séparer de la moyenne honnête l'élite et le rebut. D'où ces classes honorablement étiquetées : entraînement, perfectionnement, où l'on réunit les malingres, les irréguliers, les retardés, les débiles, les mauvais sujets...

... Je n'aime pas cette sélection à rebours. Elle confond les victimes de la nature et celles de l'accident, les perfectibles et les irréductibles. Comme le pénitencier, elle prive les malheureux des bonnes influences et concentre les mauvaises. Elle peut créer dans une école un état d'esprit malsain, fait de vanité chez ceux qui n'en sont pas, de honte chez ceux qui en sont, de résignation trop facile chez les maîtres qui ont des élèves médiocres et peuvent ainsi s'en débarrasser.

...Ne serait-il pas préférable de laisser, pendant les premières années au moins, à chaque classe, sa physionomie normale, je veux dire sa tête, son corps et sa queue ? Y a-t-il donc un profit total si certain à sélectionner, à rationaliser, à séparer les valeurs dès le début ? Les faibles ne retarderont pas tant les forts que les forts n'entraîneront les faibles et par surcroît vous aurez songé à ce double aspect de l'éducation sociale qui est l'acceptation du supérieur par l'inférieur et de l'inférieur par le supérieur : modestie et bonté.

... Si vous n'êtes pas convaincus, à tout le moins que ces classes aillent aux meilleurs, aux plus éprouvés; qu'ils les revendiquent comme le bon ouvrier revendique la tâche la plus difficile, la plus délicate ; ainsi sera réintroduite l'humanité dans une pratique qui risque trop de traiter des âmes comme des choses.

(*Journal des Instituteurs et Institutrices.*) L. C.

LECTURE LITTÉRAIRE

LES GENDARMES

Ils vont par quatre, ils vont par deux,
une, deux.
Ils vont par deux, ils vont par quatre,
gauche, droite !
Ils sont tout rouges, ils sont tout bleus,
il ne faut pas qu'ils vous attrapent !
Une, deux,
gauche, droite !

Fern. CHAVANNES : *Bourg-Saint-Maurice.*
Georg et C°, édit.

LE BERGER ET SES MOUTONS

Il était immobile, debout sur un rocher, drapé dans un long manteau brun, appuyé sur son bâton et dominant ses bêtes qui broutaient le gazon d'alentour. Bientôt il marcha, et avec lui tout le troupeau se déplaça lentement. Ils allaient en travers de la pente, les bêtes s'arrêtant parfois pour tondre le meilleur du gazon. Le gros de la troupe avançait docile, à petits pas, mais quelques folles têtes voulaient à toute force chercher fortune sur les étroites corniches, tout au bord des abîmes, qu'elles flairaient d'un air hébété et curieux. Le pâtre alors les rappelait, et le plus souvent les détournait en lançant des pierres avec sa fronde ; puis il reprenait sa marche lente, mesurée au pas monotone du troupeau. Cependant la pluie commençait. Il se dirigea, se hâtant à peine, vers un roc où il savait trouver un abri ; il s'y arrêta, ramena autour de lui son manteau, et se tint immobile, toujours appuyé sur son bâton, parfois tournant lentement la tête, et regardant tomber la pluie.

Emile JAVELLE, *Souvenirs d'un alpiniste.*

NUIT SUR L'ALPE

On entendait de temps en temps le tintement d'une clochette au cou d'une chèvre quelque part dans les environs. Les chalets étaient de-ci de-là répandus. C'est des chalets en pierre sèche. Une des pentes de leurs toits était tout enneigée de lune ; l'autre se confondait avec l'ombre qu'elle projetait sur le sol... De temps en temps, tout au plus, un souffle d'air vous jetait à l'oreille l'espèce de chuchotement lointain d'une cascade. Le souffle d'air lui-même était comme quand on passe la main sur une étoffe, parce qu'il courait à ras du sol. Tout dormait chez les hommes, tout dormait chez les bêtes.

C.-F. RAMUZ, *Derborence* (Grasset).

LES LIVRES

Guide politique suisse par G. Sauser-Hall, Payot et Cie.

Ce petit livre, considéré par son auteur comme une initiation à la vie publique, apporte une foule de renseignements précieux et bien ordonnés, sur les institutions de la Suisse et l'administration fédérale. Sous une forme concise et claire, il donne une idée nette de l'état actuel de notre constitution.

Il débute par des notions générales sur l'Etat et la Nation, les monarchies, les républiques et les dictatures. Après avoir traité des droits et des devoirs des citoyens, des compétences de l'exécutif et du législatif, l'auteur décrit, dans sa troisième partie, le fonctionnement de l'administration fédérale, passant en revue chacun des départements. Les derniers chapitres ont trait à la situation internationale de la Suisse.

La clarté de l'ouvrage et sa simplicité en rendent la consultation aisée et profitable. Le dosage, souvent délicat, des attributions entre le pouvoir central et les cantons, tout ce qui constitue le problème de notre fédéralisme, y est traité avec une louable objectivité.

Certaines affirmations, pourtant, surprennent. Telles, celles sur lesquelles M. Sauser-Hall entend fonder la différence entre le bolchévisme et le fascisme « où les aspirations, politiques occupent le premier plan et non les besoins économiques, où les aspirations spirituelles de l'homme sont encouragées, etc. » (p. 43). Quant aux « élites » qui, toujours selon l'auteur du Guide, dirigent l'Italie et l'Allemagne, certains collègues de M. Sauser-Hall à l'Université de Genève pourraient le renseigner sur leur formation et leur mentalité.

D'autre part, il aurait valu la peine, puisque M. Sauser-Hall consacre plusieurs pages à la corporation, d'indiquer le rôle joué chez nous par le syndicalisme, dont il est à peine question. En outre, affirmer que le régime corporatif a été réalisé, en Italie, par deux lois de 1926 et 1934, n'est-ce pas là une vue de juriste, pour qui la promulgation d'une loi crée une réalité, indépendamment des faits qu'elle entend ordonner ? S'il suffisait d'une loi, combien de peuples vivraient heureux ! Enfin, n'y a-t-il vraiment aucune différence entre les corporations italiennes et celles que l'on essaie d'instaurer chez nous ?

Tel quel, riche de faits, salutaire par les réflexions qu'il provoque, ce *Guide politique suisse* mérite d'être connu. Il permettra de s'orienter avec sûreté dans des questions controversées et de prendre conscience de la complexité des problèmes. R. J.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

HOTEL DU CERVIN

à St-Luc, dans le pittoresque Val d'Anniviers, avec son magnifique belvédère, La Bella-Tola (3090 m.) course classique pour écoles.
Arrangements. — Rossier et Gard, propr. — Tél. 3.

GRAND-PARADIS CHAMPÉRY

Grande forêt pour pique-nique. Jeux de quilles. Thé, Café, Chocolat, Potage, etc. Restauration
PRIX RÉDUITS POUR ÉCOLES ET SOCIÉTÉS
Se recommande : **A. Bochatay.**

LAC RETAUD s. DIABLERETS

(Alt. 1705) Tél. 43
à 25 minutes du COL DU PILLON
Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs
Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres
Ouverture au début de juin. Avant, s'adr. au propr. : F. MAISON, « La Chapelle », Aigle.

Dent de Vaulion (1486 m.)

Tél. 89.36. Le plus beau site du Jura. Restauration. Pension, café, thé
Sommité accessible dès le Pont, Vallorbe, Vaulion en 1 heure
Service autocar Croy-Vaulion. Ecoles prix spéciaux. Tél. 8.907

SALANFE 1914 m. (Valais) Hôtel Dent du Midi

But idéal pour courses d'écoles en montagne. Ouvert du 1er juin au 1er octobre. Pour écoles : soupe, couche sur paillasse, café au lait Fr. 2.—, par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et très aérés.
Tél. Salanfe 62.882. Coquoz Frères et Cie, prop. Hiver Salvan 62.935 Membres du C.A.S.

ST-SULPICE

(Vaud) 5 km de Lausanne-
——— Ouchy ———
Autobus et bateaux

BELLEVUE-TERRASSE

Panorama unique. Eglise historique. Arrangement pour écoles : 1 soupe, 40 cts ; 1 thé, 20 cts.
Tél. 47.113 J. CHEVALLEY-RÉTORNAZ.

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes. Chambres. Restauration. Dortoir.
Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.
GRAND CENTRE D'EXCURSIONS
Hans Flotron, guide. **Téléphone : Gryon 57.97.**

Bibliothèque nationale suisse
Berne

6

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Des idées pour vos lectures de vacances

NOUVEAUTÉS

BAINVILLE, J.	Lectures	3.40
BENOIT, P.	Les compagnons d'Ulysse	3.40
BERNANOS, G.	Nouvelle histoire de Mouchette	2.75
BIBESCO, Pcesse	Images d'Epinal	3.40
BOJER, J.	Le jour et la nuit	3.40
BORDEAUX, H.	Le parrain	3.40
BOURGET, Dr L.	Beaux dimanches . . . broché 4.— relié	5.50
BUCK, P.	L'exilée — L'ange combattant, le vol.	4.—
BUENZOD, E.	Franz Schubert	3.40
CHABLE, J.-E.	L'étrangère de Sabloneuse	3.—
CHARDONNE, J.	Romanesques	3.40
CHIESA, Fr.	Giboulées de mars	3.40
CLAUDE G.	Au fil des jours. — Les enfants, l'amour, la vie, les fêtes	3.50
COCTEAU, J.	Mon premier voyage	2.75
DORGELÈS, R.	Vive la liberté	3.40
DUHAMEL, G.	Le désert de Bièvres	3.40
FLEISCH, Dr A.	L'alimentation et ses erreurs	2.25
GABUS, J.	Sous les tentes lapones	4.—
GIRAUDOUX, J.	Electre	3.70
GUIREC, J.	La maison au bord du monde	3.40
HACKETT, Fr.	François Ier, 1494-1547	8.80
LAGERLÖF, S.	Morbacka	4.—
MAILLART, E.	Oasis interdites (De Pékin au Cachemire)	4.—
MARTET, J.	Le palais de Timour	3.40
MAUCLAIR, C.	L'ardente Sicile	4.—
MAUGHAM, S.	Servitude humaine	6.60
MAURIAC, F.	Journal II	3.70
MAUROIS, A.	Histoire d'Angleterre	4.85
MAURRAS, Ch.	Mes idées politiques	4.—
MONFREID, H. de	Le roi des abeilles	4.40
MUNTHE, A.	Hommes et bêtes	4.40
PEISSON, E.	Le pilote	3.40
POURTALÈS, G. de	La pêche miraculeuse	5.50
PREVOST, M.	La mort des ormeaux	3.40
VERCEL, R.	Sous le pied de l'archange	3.40
WILLIAMSON, J. E.	Vingt ans sous les mers	4.—

et les nouveautés de Alanic — Ardel — Courths-Mahler — Curwood — Delarue-Mardrus — Delly — Du Veuzit — J. London — Merrel — Trilby — Wallace — Woodhouse.

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

AUSANNE, 3 juillet 1937 LXXIIIe ANNÉE — No 26

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, rue des Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Institut JAQUES-DALCROZE Genève

COURS DE VACANCES DU 2 AU 14 AOUT

a) Cours pour professeurs et élèves de la méthode.
b) Cours d'information pour pédagogues, artistes et musiciens.

RYTHMIQUE — SOLFÈGE — IMPROVISATION

Ouverture du semestre d'hiver : 13 septembre

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'Institut, 44, Terrassière. Genève.

INSTITUT POUR JEUNES GENS
"FELSENEGG" ZUGERBERG

1000 m. s. m. Juillet-Septembre : **SÉJOUR DE MONTAGNE**

Cours de vacances

Cours d'allemand, etc. Situat. magnif. et salubre. Tous les sports. Prosp.

L'ALLEMAND à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois garanti en 2 mois, l'italien en 1

Voyage en Italie en autocar de luxe

du 9 au 21 août 1937

Vevey—Grand St-Bernard—Turin—Gênes—Florence—Venise—Trente—Riva (Lac de Garde)—Lac de Côme—Stresa—Col du Simplon—Vevey ; organisé et accompagné par Monsieur **G. Mugellesi,** pasteur, à **Vevey.** Demandez circulaire.